L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, LAUNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN..... $12 l'an
" TROIS FOIS PAR SEMAINE, $10 l'avance

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 13 JUILLET 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

PROGRES DU COMMERCE AMERICAIN.

II.

(*Voir l'Abeille d'Hier.*)

On comptait dès le principe parmi les principaux produits d'exportation des colonies des Etats-Unis les fourrures et peleteries, l'huile de baleine, les bois, la résine, le goudron, la thérébentine, le tabac et les provisions pour la marine. Quoique ces produits en partait quelques uns de teinture et de tan qui était la principale denrée de la Caroline. Ce dernier article n'était même pas sans importance puisqu'en outre de la quantité nécessaire pour la consommation des habitans l'exportation s'en élevait, en 1770, à cent soixante mille barils. Les diverses sortes de bois préparées pour la construction navale, pour la construction des maisons et pour les latteries formaient un article très important puisque son évaluation au seul débouché n'était pas moindre de $386,500. Les produits résineux étaient très favorisés par la métropole, en conséquence de quelques difficultés soulevées par une compagnie rivale qui les fournissait auparavant, atteignirent bientôt le chiffre de $114,000. Le chiffre des fourrures était de $670,000, et celui de la pêche $290,000.

La pêche de la morue fermait, pour le New Hampshire et pour le Massachusetts, un objet de commerce d'autant plus avantageux qu'il employait annuellement avant la révolution quatre mille marins Américains, vingt huit mille tonneaux de bâtimens et qu'il produisait plus de trois cent cinquante mille quintaux de poissons valant plus d'un million de piastres. Ces diverses évaluations donnent près de trois millions d'exportations.

Telle était la situation de notre commerce extérieur avec la métropole avant la révolution américaine, évènement qui ne pouvait manquer de paralyser l'activité industrielle de la nation en faisant de toutes parts abandonner les travaux utiles pour les camps. D'ailleurs en supposant aux travaux industriels la même activité, comment nos produits auraient-ils pu traverser l'océan lorsque les innombrables vaisseaux de l'Angleterre bloquaient nos ports?

A la paix, en 1783, le pays se trouvait, commercialement parlant dans la situation la plus déplorable. Cela devait être. Une lutte de sept ans contre une puissance comme l'Angleterre par des colonies nullement préparées à la guerre, ne pouvait que laisser après elle un profond sentiment d'épuisement. La dette nationale était estimée à $42,000,375 et l'intérêt annuelle $2,415,905. Et comme nulle mesure n'avait été prise pour arriver à une liquidation, le Congrès dut avant tout s'occuper de cet objet important. Mais les dispositions originaires de la confédération donnaient aux divers Etats le pouvoir de régler le commerce du pays et le Congrès sentait dans la nécessité de recommander aux Etats, dès 1781, de déléguer à ce corps fédéral (le Congrès) le pouvoir de lever un droit de cinq pour cent sur toutes les marchandises étrangères importées aux Etats-Unis, afin d'affecter ce droit à l'extinction de la dette avec pouvoir aux dépenses de la guerre. Mais cette recommandation demeura sans effet. Cette suggestion fut renouvelée en 1783 par le Congrès en avril 1783, parce qu'il devoit, plus que jamais, urgent d'assurer aux vœux de payer la dette. Une adresse fortement raisonnée et d'éloquence fut en conséquence rédigée par Ot Ellsworth, A. Hamilton et J. Madison, qui montrait la nécessité de payer au moins intérêt de la dette sinon la dette elle-même. Mais cette nouvelle recommandation n'obtint pas plus d'effet que la précédente et le crédit public et privé en reçut une force très atténuée.

Cet état de choses produisait le plus déplorables effets. Des masses de marchandises étaient importées chaque année hors de toute le trésor était vide, la dette publique était portée à cent trente cinq millions de piastres, le crédit nul, le commerce et la marine ruinés et les sub-ministres encombrées des demandes de personnes dirigées par les créanciers contre leurs débiteurs. Le remède devait résulter de la nature de l'évènement. La Virginie fit une proposition tendante à la convocation d'une convention, et en conséquence des délégués de la Pennsylvanie, de New-York, de New-Jersey et de la Delaware se réunirent à Annapolis, dans le Maryland, en Septembre 1786, pour prendre en considération la situation du commerce et s'occuper de régulariser systématiquement son action.

Ces délégués ne crurent pas devoir s'occuper de ce grand sujet de leur mission, mais ils rédigèrent un rapport accompagné d'un adresse à leurs législateurs respectives pour suggérer la convenance d'une réunion de délégués de toutes les Etats, laquelle réunion serait tenue à Philadelphie le second lundi de mai 1787 à l'effet de prendre en considération la situation du pays et aviser aux moyens de protéger efficacement ses intérêts. Ces documents furent envoyés également aux législatures des Etats non représentées dans la convention. Il fut passé, par le Congrès, le 21 février 1787, une résolution ayant le même objet en vue. La population fut très comprit alors la nécessité d'agir. En conséquence une convention générale fut tenue à Philadelphie en mai 1787 et en septembre 1788. Une nouvelle constitution fut approuvée par la convention, le général Washington à sa tête, laquelle, ayant été ratifiée par la majorité des Etats, fut en force à partir de mars 1789. Sous la salutaire influence que ne pouvait manquer d'exercer la nouvelle constitution donnant au Congrès le pouvoir d'imposer des taxes, des droits de tout et de régulariser le cours avec les nations étrangères, bientôt les Etats et les villes indépendantes commencèrent d'abord à sortir de leur engourdissement et bientôt après à prendre un développement que n'égalait toutes les prévisions.

RITZE A CAROLINE.—Une rixe fort sérieuse a eu lieu dimanche soir à Carollton, plusieurs Allemands se trouvant rassemblés dans une cordrie où se trouvaient rassemblés des ouvriers, des ouvriers et l'oulangers. Ces derniers étant armés en armes et menaçant de faire feu sur les assaillants. Il en suivit un combat dans lequel un homme, nommé Pickard le, fut tué sur place, tandis qu'un autre fut blessé mortellement; ce dernier a depuis succombé à ses blessures. Un certain nombre des individus qui ont pris part à cette déplorable scène ont été arrêtés et mis en prison à Lafayette.

COUR CRIMINELLE.

Eugène A. Miller est accusé d'avoir attaqué le 24 juin, avec intention de le tuer et de le voler, James McGeary de la paroisse de Jefferson; le dernier est lui-même le principal témoin à charge; il reconnaît parfaitement l'accusé et raconte les circonstances dans lesquelles il a été attaqué. L'acquit a défendu par M. Latour a été reconnu coupable. Il a été condamné à deux ans de prison aux travaux forcés au pénitentiaire de Baton Rouge, et il a demandé que le champ donner un bon de la somme de $2000 pour une année de cette condamnation.

Un homme a été arrêté hier à Lafayette par le juge Elliot, sous prétexte d'avoir mis le feu aux bâtimens qui ont brûlé à Lafayette dimanche dernier.

PREMIERE MUNICIPALITE.

Cour du Recorder.

Un assez grand nombre d'individus accusés d'avoir illégalement tenu des maisons de jeu, comparaissaient hier devant le recorder. L'Etat était représenté par M. Le Gallagher, et les prévenus étaient défendus par M. Preaux. Quinze ou vingt témoins ont été entendus et leurs déposions sont fort contradictoires. Après examen, le recorder a renvoyé de la plainte tous les accusés, Lewis Seubert, Henry Guerrier, et R. Bloecker. Il prononcera aujourd'hui sur la prévention qui pèse encore sur les autres.

2de MUNICIPALITE.—COUR DU RECORDER.

Hamilton, esclave appartenant à MM. Hadden & Hale a été arrêté sous prévention d'attaque contre la personne de M. Sheam, officier de police. Cet esclave a été, à ce qu'il paraît, rendu coupable de plusieurs actes de désobéissance envers M. Hadden, et ce dernier, accompagné de leur parent, avait envoyé M. Sheam pour l'arrêter. L'officier de police s'était mettre en mission d'exécution, mais il s'est vu la plus vive résistance. Au moment où il essayait d'arrêter Hamilton dans la rue des Dryades, il fut lui-même assailli avec la plus grande violence, par de nègres, qui étaient armés d'un maillet et qui le blessa assez grièvement. Le Recorder, après avoir entendu la déposition de Sheam, a ordonné au prisonnier que le cas était tellement grave qu'il se voyait forcé de le renvoyer devant la Cour de Paroisse où il serait jugé d'après le Code Noir. Hamilton a été sur le champ reconduit en prison.

COUR DE CITE.

La Cour de police Préval a été occupée hier fort longtemps par une question relative à la fidélité conjugale d'une femme de couleur libre, Mme Anaïd accusait Bejar de diffamation et demandait $150 de dommages. Après avoir entendu les différentes déposition, la Cour a condamné le défendeur à payer le montant intégral des dommages demandés.

Une erreur de typographie rend intelligible un paragraphe sur le Congrès que nous avons dit notre feuille d'hier, il faut lire ce paragraphe de la manière suivante:

CONGRES.—La belle discussion qui a eu lieu au Sénat le 1er courant, entre M. Rives et M. Clay, et dont nous coupe avec détail notre correspondance particulière, absorbait toute l'attention des hommes politiques qui se trouvent en ce moment à Washington. La discussion a propos du bill pour la distribution du produit des ventes de terres publiques, s'est continuée même jour à la chambre devant une foule non nombreuse assistance.

INTERIEUR.

(*Correspondance de l'Abeille.*)

WASHINGTON, 2 juillet 1841.

Je regrette de ne pouvoir vous donner une idée exacte des débats qui ont eu lieu aujourd'hui au Sénat. Pour l'argumentation, pour l'élégance, pour le sarcasme, je n'ai jamais rien entendu de pareil.

M. Clay a ouvert la lice par un discours en faveur de l'amendement de M. Rives, qui tend à soumettre l'établissement des membres à l'approbation préalable des Etats. Il expose que, membre de la commission qui a élaboré le bill, il croit toujours que les dispositions du projet valent mieux que l'amendement. Mais il aurait aussi qu'à moins d'accepter cet amendement le bill ne deviendra pas loi cette session et il croit que mieux vaut encore avoir la Banque nationale avec cet amendement que de ne pas l'avoir du tout. Cette déclaration faite d'une manière grave et solennelle a fait penser que M. Choate avait des lumières positives sur l'intention du Président relativement à ce bill; et l'opinion soutenue par cet incident a pris un nouveau degré de probabilité lorsque l'orateur, comme de faire connaître les motifs de la nouvelle conviction a déclaré qu'il serait *contraire aux régimes du Sénat*, car en sait qu'il n'est pas permis de s'étayer, dans une discussion de l'opinion du Président pour ne pas influencer les délibérations. Cependant en a dû changer d'avis à cet égard lorsque l'orateur a déclaré, à la suite d'une nouvelle explication qu'il ignorait complètement l'opinion du Président

[illegible]

[illegible]

[illegible]